

que le premier ministre se soucie plus de trouver une excuse pour procéder à des élections que d'achever la tâche qu'on lui a confiée en l'élevant à son poste. A mon sens, la population du Canada préférerait juger le gouvernement sur l'accomplissement de toutes ses promesses. Mais ce n'est pas ce qu'elle penserait si elle devait croire que la seule raison de précipiter les élections était l'impression du chef du gouvernement que cette initiative servirait l'intérêt politique du parti conservateur. Je ne doute pas, monsieur l'Orateur, que les habitants de ma circonscription se préoccupent beaucoup moins du sort politique du parti conservateur que du programme législatif dont ils ont toute raison d'attendre l'exposé à l'heure actuelle.

Nous posons, à l'appel de l'ordre du jour, des questions tendant à savoir du gouvernement s'il se propose de présenter des amendements à la loi sur l'assurance-chômage ou à la loi nationale sur l'habitation, et que nous répond-on? On nous répond qu'à cause de la brièveté de la session, nous ne le pourrions. Sur quoi se fonde-t-on pour parler de la brièveté de la session? Nous sommes ici pour accomplir une tâche et, pour ma part, j'estime que nous devrions siéger à Ottawa tant que cette tâche ne sera pas terminée. Aussi longtemps que le gouvernement continuera à bénéficier de l'appui des membres de la Chambre, il aura l'obligation morale et légale de continuer à servir.

Quelles sont ces questions auxquelles le gouvernement n'a pas encore répondu? Il y a un moment, j'ai parlé de l'assurance-chômage. Vu la gravité croissante de la situation du chômage, il convient plus que jamais de modifier la loi. Nous savons que le 25 avril, parlant à Toronto, le premier ministre a promis de modifier la loi sur l'assurance-chômage de manière à augmenter les prestations, à éliminer la période d'attente et à rendre les prestations payables toute l'année durant. Monsieur l'Orateur, quand pouvons-nous prévoir qu'on fera quelque chose pour remplir cet engagement? Certes, nul ici présent ne pourrait prétendre que la situation n'est pas urgente ou qu'on devrait en différer l'étude jusqu'à une prochaine session. Voilà un problème qui appelle à tout prix notre attention.

Je sais que le premier ministre a morigéné ceux qui ont employé le mot "chômage", prétendant qu'un tel état d'esprit a déjà causé une crise. Je me rappelle qu'il y a bien des années, du temps où j'étais jeune homme, j'ai lu les explications d'un économiste au sujet de la cause de la dernière crise économique. La seule explication compréhensible qu'il pouvait donner, c'était que, tout le monde avait perdu confiance et que

par conséquent, il y a eu crise. Or aujourd'hui on répète un peu partout que si quelqu'un fait remarquer au gouvernement que le problème du chômage est grave au Canada, il détruit la confiance et contribue de façon plus ou moins directe à aggraver le problème qui prend chaque jour de l'ampleur.

Le parti cécéliste est d'avis que l'embauchage intégral devrait être l'un des principaux soucis du gouvernement actuel. Il n'y a pas de bonne raison pour qu'il y ait du chômage au Canada. Je conviens qu'il peut y avoir en certaines régions du chômage frictionnel saisonnier, par suite de réaffectations des emplois. Jamais d'ailleurs n'y aurait-il d'époque où toute la main-d'œuvre disponible sera au travail. Mais quand le nombre de ceux qui sont en quête d'un emploi dépasse 2 p. 100 de nos effectifs ouvriers, il y a menace de chômage.

Que va faire le gouvernement au sujet du chômage? La réponse que nous a fournie le ministre du Travail (M. Starr) ne diffère aucunement de celle qu'aurait pu nous donner le ministre du Travail l'an dernier, voilà deux ans ou dix ans. Pour ce qui est du chômage, je ne vois aucune différence entre la ligne de conduite du gouvernement actuel et celle du régime libéral. Des directives sont certainement données aux bureaux de placement; ils organisent leur publicité pour essayer d'obtenir qu'un peu de travail soit fait, mais ce n'est pas là le remède au mal.

L'hon. M. Starr: Quelle est le remède?

M. Ellis: Nous serons heureux d'en parler au moment opportun.

L'hon. M. Starr: Dites-moi quel est le remède.

M. Ellis: Le ministre le saura en temps opportun, lorsque la Chambre sera saisie de ses crédits.

L'hon. M. Starr: Dites-le nous.

M. Argue: Vendez du blé.

M. Ellis: Le premier ministre a déclaré à la radio et à la télévision que le chômage n'est pas grave. Eh bien, le fait qu'un seul ouvrier canadien soit sans travail, c'est un malheur personnel. Et si vous multipliez son cas par des centaines de milliers de cas d'autres travailleurs du pays, vous vous rendez compte de toute l'envergure du malheur. Entre-temps, nous avons encore à découvrir si le gouvernement a effectivement établi un programme pour régler le chômage.

M. Bell (Carleton): Quel est le programme de l'honorable député?

L'hon. M. Starr: Donnez-nous un conseil et nous le suivrons.